



**Abbott**

# Abbott Index de l'Égalité Femmes-Hommes

**29 Février 2020**

La loi « avenir professionnel » sollicite les entreprises françaises de plus de 50 salariés pour mesurer et publier leur Index de l'Égalité Femmes-Hommes. Le score de cet Index est la somme des résultats obtenus sur 5 critères donnant un résultat sur 100 points.

L'Index de l'Égalité Femmes-Hommes doit être publié annuellement, au plus tard le 1er Mars, et peut donner lieu à des plans d'actions pour atteindre l'objectif de 75 points sur 100.

Deux entités juridiques du groupe Abbott en France publient leur Index de l'Égalité Femmes-Hommes en 2020 :

Abbott France - Index de l'Égalité Femmes-Hommes : 78 points

Abbott Medical France SAS - Index de l'Égalité Femmes-Hommes : 69 points

Abbott est un des leaders du secteur de la santé avec pour mission d'aider les gens à vivre pleinement en bonne santé.

Nos technologies révolutionnaires couvrent un large spectre de besoins grâce à une gamme diversifiée d'outils de diagnostic, de dispositifs médicaux, de produits nutritionnels ou encore de médicaments génériques. Les 107 000 collaborateurs Abbott travaillent à créer un impact durable sur la santé dans plus de 160 pays où nous sommes présents.

Abbott encourage et promeut une culture inclusive et la diversité au sein du groupe.

Ces dernières nous permettent de poursuivre le développement de produits innovants permettant à leurs utilisateurs de vivre pleinement leur vie.